

## C'est la chenille qui redémarre...

Communiqué de la mairie.



C'est la chenille qui redémarre...

Monsieur le Maire de La Romieu a pris un arrêté autorisant à nouveau l'accès du Bois de la ville et du Bois du Bourdieu. Cette décision fait suite à un rapport du Département Santé des Forêts du Gers relatif à l'invasion des chenilles, ces dernières semaines, sur deux bois de La Romieu.

Il s'avère que les chenilles sont des Bombyx disparate, ravageurs des peuplements feuillus dont la répartition se concentre sur la totalité des chênaies et leurs apparitions restent marquées dans les mémoires forestières par l'intensité des dégâts de défoliation. Ces chenilles s'avèrent très voraces et peuvent accessoirement causer des désagréments dans les jardins à proximité des secteurs de pullulation, elles ne présentent pas de danger pour les promeneurs, car elles ne sont pas urticantes.

Cette population élevée de chenilles risque de durer une à deux années et une régulation naturelle par la prédation va se mettre en place progressivement. La forêt n'est pas en danger, les arbres sont en capacité de réagir et il n'y a pas lieu de réaliser un quelconque traitement curatif de lutte.

La municipalité a placé un panneau aux entrées du bois visant à informer les promeneurs sur ces chenilles qui sont en phase de transformation en chrysalides et en papillons adultes.

Monsieur le Maire remercie l'intervention du Conseiller forestier du Département Santé des Forêts du Gers pour l'identification des chenilles, ainsi que le Conseil Départemental et le Comité départemental de la randonnée pédestre pour la déviation mis temporairement en place pour les randonneurs utilisant le chemin de Saint-Jacques de Compostelle.